

À partir de la session 2026

RÉUSSIR
AU COLLÈGE

ÉLÈVES DE 3^e : TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU BREVET

Objectifs



**MIEUX PRENDRE
EN COMPTE**

le travail et les
progrès durant
l'année de 3^e

+

ÉVALUER

chaque élève
au plus près
de son niveau

+

**REDONNER
TOUTE SA
VALEUR**

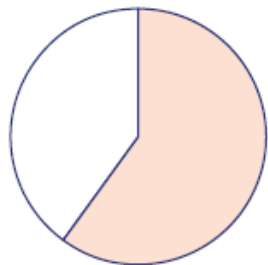
au diplôme

CE QUI **CHANGE** EN 2026

Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie
comme suit :

40%
pour le
**contrôle
continu**



60%
pour les
**épreuves
terminales**

Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la **moyenne* des moyennes annuelles de toutes les matières obligatoires de 3^e** (coefficient 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, **les points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu**, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.



Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne finale au moins égale à 10/20.**



Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde, qui continue d'être décidé en conseil de classe.

Contrôle continu

50%

Evaluation des 5 grands domaines du socle commun

Domaine 1 : 200 points
Domaine 2 à 5 : 200 points

40%

Moyenne des moyennes des enseignements obligatoires pour l'année de 3e

Prise en compte des points supérieurs à la moyenne pour une option

Epreuves terminales

50%

Français 100 points
Mathématiques 100 points
Histoire-Géographie
EMC 50 points
Sciences 50 points
Oral 100 points

60%

Moyenne sur 20 des notes obtenues aux 5 épreuves :
Français
Mathématiques
Histoire-Géographie EMC
Sciences
Oral

ÉPREUVES TERMINALES ÉCRITES



FRANÇAIS

3h

MATHS

2h



HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE

2h



SCIENCES

1h

Chacune de ces épreuves est coefficient 2

ÉPREUVE TERMINALE ORALE



PRÉSENTATION DE PROJET

15 à 25 minutes

DATES	MÉTROPOLE, LA RÉUNION ET MAYOTTE (heure de Paris)
Vendredi 26 juin Tous candidats	Français 1^{re} partie (grammar et compétences linguistiques – compréhension et compétences d'interprétation – dictée) 9 h - 10 h 30 Français 2^e partie (rédaction) 10 h 45 - 12 h 15
Lundi 29 juin Tous candidats	Histoire et géographie Enseignement moral et civique 9 h - 11 h Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie*) 13 h 30 - 14 h 30
Mardi 30 juin Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)	Mathématiques 9 h - 11 h Langue vivante étrangère 14 h - 15 h 30

Epreuve orale : 9 juin 2026

LES ÉPREUVES FINALES DU DNB POUR LES CANDIDATS SCOLAIRES

DISCIPLINE	NOTE	COEFFICIENT	DURÉE
Français			
Partie 1 : travail sur le texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation + grammaire et compétences linguistiques)	/50	2	3 h
Partie 2 : dictée	/10		
Partie 3 : rédaction	/40		
Le total sur 100 est ramené à une note /20			
Mathématiques			
Partie 1 : automatismes	/6	2	2 h
Partie 2 : raisonnement et résolution de problème	/14		
/20			
Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)			
Sous-épreuve histoire-géographie		1,5	2 h
Analyse et compréhension de document	/15		
Raisonnement et utilisation des repères historiques et géographiques	/25		
Le total sur 40 est ramené à une note /20			
Sous-épreuve EMC		0,5	
Problématique d'EMC à partir d'une situation pratique	/20		
/20			
Sciences			
Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie	/10	2	1 h
	/10		
/20			
Épreuve orale			
Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs		2	15 min si individuel
Maitrise du sujet	/12		25 min si collectif
Maitrise de l'expression orale	/8		
/20			